

« Ce n'est pas bon pour un pays de détruire sa propre agriculture », relève la secrétaire d'État à l'économie Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch.



# « Le libre-échange à tout prix ne profite à personne »

La directrice du Seco, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, analyse la marge de manœuvre existante pour un accord de libre-échange potentiel avec les États-Unis. Elle explique également l'importance des petits pas réalisés dans la collaboration avec la Chine. *Nicole Tesar, Susanne Blank*

## **Madame Ineichen-Fleisch, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) aura 20 ans début juillet. Allez-vous fêter l'événement ?**

Bien sûr. Nous célébrerons cet anniversaire en août lors de la fête du Seco, à laquelle nous avons convié les anciens chefs du département et secrétaires d'État.

## **Le Seco est né de la fusion de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt) et de l'Office des affaires économiques extérieures (Ofaee). N'en résulte-t-il pas une forme de cloisonnement dans la manière de penser des directions ?**

C'est dans une certaine mesure encore le cas, les divergences de points de vue entre les centres de prestations ressortent lors des séances de la direction. Nous avons cependant réussi, au cours de ces 20 dernières années, à fusionner les deux offices en un centre de compétence pour les questions de politique économique.

## **En quoi les points de vue divergent-ils ?**

Nos directions ont des missions très différentes. La Direction du travail, ex-Ofiamt, est à bien des égards un organe d'exécution. La Direction des affaires économiques extérieures est, elle, avant tout responsable des négociations avec nos partenaires étrangers. La Direction de la politique économique est selon moi l'un des meilleurs laboratoires de réflexion du pays. Enfin, la promotion économique s'attache à l'amélioration des conditions-cadres offertes par la Suisse aux PME, tout comme dans le domaine du tourisme et de la politique régionale. Comme il s'agit également de promouvoir les exportations, l'économie intérieure et l'économie extérieure sont étroitement liées au sein de cette direction.

## **Vous êtes actuellement la seule femme à siéger à la direction. Comment l'expliquez-vous ?**

Cela tient notamment au fait que nous avons

une proportion grandissante de femmes qui occupent une position de cadre moyen, mais souhaitent encore fourbir leurs armes avant d'intégrer la direction. C'est bien sûr dommage qu'il n'y ait pas plus de femmes au sein de la direction. Lorsqu'un poste se libère, je discute également avec des collègues féminines en vue d'une éventuelle candidature. Elles m'ont toutes expliqué de manière convaincante qu'elles n'en étaient pas encore là. Je suis cependant convaincue qu'il ne s'agit que d'une question de temps avant que davantage de femmes rejoignent la direction.

## « La conclusion d'un accord institutionnel continue à présenter de nombreux avantages d'un point de vue économique »

## **Vous êtes à la fois secrétaire d'État et cheffe de la Direction des affaires économiques extérieures au sein du Seco. Comment conciliez-vous ces deux fonctions ?**

Il me semble opportun de combiner ces deux rôles : être cheffe de la Direction des affaires économiques extérieures me permet de rester active sur le plan opérationnel. Je mène par exemple les négociations avec l'Inde et je suis engagée dans les discussions avec les États-Unis concernant un éventuel accord de libre-échange.

## **Le commerce mondial est en berne. Est-ce à cause des différends commerciaux ?**

Oui. Les tensions qui marquent le commerce international sont source d'incertitudes, qui se reflètent désormais également dans les statistiques.

## **Les différends commerciaux opposant les États-Unis à certains de vos partenaires commerciaux vous inquiètent-ils ?**

Oui. Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'un bras de fer principalement rhétorique. Mais cela va aujourd'hui plus loin. Nos entreprises sont directement touchées par les taxes douanières introduites par les États-Unis sur certains produits en acier et en aluminium. Ces droits de douane ont en outre incité d'autres pays craignant un détournement des flux commerciaux à prendre des mesures restrictives. L'Union européenne (UE), qui est de loin notre principal débouché pour les produits sidérurgiques, a ainsi pris des mesures pour protéger son marché contre les importations excessives depuis des pays tiers. Ces répercussions indirectes sont lourdes de conséquences.

## **Vous avez mené plusieurs discussions avec la Commission européenne concernant le traitement spécial de la Suisse. Celle-ci n'a pas pu faire entendre sa voix à Bruxelles malgré l'existence d'un accord de libre-échange. Pourquoi, selon vous ?**

La Commission européenne estime que les bases légales qui auraient permis de faire une

## **Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch**

Depuis avril 2011, la secrétaire d'État de 58 ans est directrice du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), qui compte 720 collaborateurs. Elle est en outre cheffe de la Direction des affaires économiques extérieures depuis huit ans. Après des études de droit à l'université de Berne avec brevet d'avocat à la clé, puis un MBA à l'Insead de Fontainebleau, elle travaille en tant que consultante junior auprès de la société de conseil McKinsey à Zurich. Elle quitte ce poste pour intégrer l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (Ofaee), prédécesseur du Seco. Dès 1999, elle y dirige le secteur Organisation mondiale du commerce (OMC). De 2007 à 2011, elle exerce les fonctions d'ambassadrice et de déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux, de négociatrice en chef de la Suisse auprès de l'OMC et de membre de la direction du Seco.

exception pour la Suisse font défaut. Elle a souligné à plusieurs reprises que les mesures de sauvegarde sont conformes au droit de l'Organisation mondiale du commerce et s'appliquent aux importations en provenance de tous les pays tiers. L'UE justifie l'exception faite pour la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein par les liens économiques très étroits au sein de l'Espace économique européen. L'accord de libre-échange entre l'UE et la Suisse autorise en revanche des mesures de sauvegarde.

**La Suisse aurait peut-être pu obtenir une exception pour les droits de douane sur l'acier avec la signature de l'accord-cadre avec l'UE. Cet accord peut-il encore être sauvé ?**

La conclusion d'un accord institutionnel améliorerait la sécurité juridique pour ce qui est de l'accès au marché intérieur européen et augmenterait la participation sectorielle à ce marché. Les relations entre la Suisse et l'UE seraient aussi consolidées, ce qui pourrait contribuer à une position plus pragmatique de l'UE dans les discussions à venir sur une exception aux mesures de sauvegarde. Par ailleurs, la signature d'un accord institutionnel permettrait d'étendre l'accès au marché. Lors

d'une éventuelle actualisation de l'accord de libre-échange, il serait possible de prévoir l'inclusion d'une exception aux mesures de sauvegarde en cas d'intérêt commun. Comme vous pouvez le constater, la conclusion d'un accord institutionnel continue à présenter de nombreux avantages d'un point de vue économique.

**La Suisse intensifie ses relations avec la Chine. Vous avez passé ce printemps sept jours en Chine lors d'une visite d'État. Quel a été votre rôle ?**

J'ai signé, conjointement avec la secrétaire d'État aux questions financières internationales Daniela Stoffel, le protocole d'entente sur le projet de la Nouvelle route de la soie en présence du président de la Confédération Ueli Maurer et du président chinois Xi Jinping.

**Quelle est la teneur de ce texte ?**

Il s'agit principalement de permettre aux entreprises suisses de participer aux échanges concernant les projets de la Nouvelle route de la soie. Quelques entreprises suisses fournissent déjà des produits à des entreprises chinoises pour ces projets. En outre, le protocole prévoit la création d'une plateforme permettant à la Chine et aux autres pays de

débattre de la conception et de la mise en œuvre de projets. C'est une forme d'assistance technique, comme la pratique aussi le Fonds monétaire international. Quelles que soient les critiques, je suis persuadée que nous pouvons ainsi contribuer à améliorer la transparence des procédés et le respect des normes environnementales et sociales.

**Cette déclaration d'intention n'est pas un traité international : ne lie-t-elle donc pas la Suisse ?**

Ce n'est pas un traité international, mais un protocole d'entente sur la collaboration dans les marchés tiers de la Nouvelle route de la soie. Les deux parties ont désormais pour mission de constituer un groupe de travail et de discuter pour savoir comment s'organiser. Nous avons signé de nombreux protocoles d'entente avec la Chine, parce qu'elle aime recourir à cet instrument. C'est le pays avec lequel nous avons signé le plus de déclarations d'intention. Nous avons aussi conclu un partenariat stratégique avec la Chine. Le protocole d'entente sur la Nouvelle route de la soie se rattache à ce partenariat.

**On a pu lire dans la presse qu'il y avait eu l'intention de signer au préalable**





### **un document portant sur les droits de l'homme. Est-ce vrai ?**

L'idée est d'avoir encore une déclaration d'intention qui couvre un spectre plus large et ne se réduise pas au seul aspect économique. En raison du Forum des Nouvelles routes de la soie, seul le protocole plus spécifique a été signé pour l'instant.

### **Quel effet le protocole d'entente a-t-il sur l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine ?**

Il n'a pas d'effet direct. Mais les Chinois ont une pensée stratégique, orientée sur le long terme. Chaque discussion avec les autorités chinoises commence par la phrase: «En 1950, vous avez été parmi les premiers pays à reconnaître notre République.» La reconnaissance du statut d'économie de marché dans le contexte des mesures de sauvegarde, l'accord de libre-échange, la place de négoce suisse pour le renminbi et le partenariat stratégique ont suivi. La première entreprise industrielle étrangère avec laquelle la Chine a fondé une coentreprise était le groupe suisse Schindler, en 1980. Ce protocole d'entente constitue une nouvelle étape dans le développement de nos relations.

### **L'accord de libre-échange n'a donc pas été abordé lors de la rencontre ?**

Si, il en a été question, puisque nous voulons nous assurer qu'il soit bien mis en œuvre et développé. Le président Xi Jinping nous a confirmé que la Chine était ouverte à de nouvelles négociations.

### **L'un des objectifs est d'améliorer l'accès au marché financier.**

Oui. Outre une délégation commerciale, une délégation financière a accompagné le président de la Confédération Ueli Maurer en Chine. L'écho rencontré a été favorable. La question d'une plus grande ouverture de la Chine aux investisseurs étrangers a également été évoquée. En effet, si des entreprises chinoises peuvent racheter des entreprises suisses, l'inverse doit aussi être possible. On avance à petits pas. La Chine sait que cette ouverture est nécessaire.

### **Y a-t-il des concessions concrètes ?**

La Chine a récemment promulgué une loi sur les investissements étrangers. Le président Xi Jinping a assuré au président de la Confédération Ueli Maurer que cette loi limitera les exceptions. Cela ne se fera naturellement pas du jour au lendemain, mais ça avance. La Chine doit et entend se développer dans

de nombreux secteurs pour accroître la prospérité de sa population. Elle a également reconnu qu'il était important de protéger la propriété intellectuelle, ce qu'elle fait, ou du moins s'est engagée à faire, ce qui est déjà une étape importante. La mise en œuvre ne va pas de soi, vu la taille du pays. On peut toutefois constater que la Chine veut protéger la propriété intellectuelle, aussi, bien sûr, pour protéger ses propres innovations.

### **Passons à l'autre grande puissance mondiale: les États-Unis. Vous avez participé avec le président de la Confédération Ueli Maurer à une rencontre avec le président américain Donald Trump à la Maison-Blanche. Où en sommes-nous dans les négociations en vue d'un accord de libre-échange ?**

Nous sommes toujours au stade des discussions exploratoires. Nous examinons si nous pouvons trouver un terrain d'entente sur la teneur d'un accord de ce type avant d'engager des négociations. Nous souhaitons ainsi éviter que les négociations échouent avant même d'avoir commencé, comme cela a été le cas en 2006.

---

**« Si des entreprises chinoises peuvent racheter des entreprises suisses, l'inverse doit aussi être possible »**

### **Y a-t-il un terrain d'entente ?**

Les discussions exploratoires sont encore trop peu avancées pour que l'on puisse se prononcer sur cette question. Si, par exemple, les États-Unis tiennent absolument à un libre-échange pour tous les produits agricoles, nous ne pourrions pas nous entendre. Il en ira en revanche autrement s'ils sont prêts à obtenir un meilleur accès au marché pour certains produits. Les exportateurs américains n'ont aucun intérêt à exporter des produits de grande consommation en Suisse, mais profiteraient en revanche de l'exportation de biens coûteux et de qualité. Nous pouvons dans ce cas de figure accorder des accès ciblés au marché. Si cette approche leur convient, nous avons alors une base commune dans ce domaine.

### **Où en sont les discussions ?**

Il y a un intérêt évident. De notre côté également, l'intérêt de conclure un accord

est grand: les exportateurs suisses paient davantage de droits de douane sur leurs exportations à destination des États-Unis que les exportateurs américains sur leurs exportations vers la Suisse.

### **Les Américains ne subordonnent-ils pas un accord de libre-échange à une ouverture des marchés agricoles ?**

Je présume qu'ils veulent que l'accord s'applique aussi au marché agricole. Mais la question est: comment? Nous estimons avoir aujourd'hui une plus grande marge de manœuvre qu'en 2006. Mais nous ne pouvons toujours pas leur donner aujourd'hui ce qu'ils nous ont demandé alors. L'issue de nos négociations avec les États sud-américains du Mercosur devrait également peser dans la balance. Si nous réussissons à conclure un accord avec ces pays, l'intérêt des États-Unis pourrait augmenter, car les produits que nous importerons alors du Mercosur pourraient concurrencer les importations provenant d'autres pays, dont les États-Unis. Ces derniers verraient aussi le type d'accès au marché que nous pouvons accorder.

### **Où voyez-vous une plus grande marge de manœuvre en matière d'agriculture ? Il semble actuellement impossible sur le plan politique d'ouvrir davantage le marché.**

Je suis d'avis qu'une ouverture prudente discutée avec le secteur agricole devrait être possible.

### **À quoi les agriculteurs suisses tiennent-ils, selon vous ?**

Leur principale préoccupation est l'incidence sur les prix. Si les importations entraînent une baisse importante des prix, les produits agricoles suisses cessent d'être concurrentiels et il n'y a plus aucun intérêt à produire en Suisse. Personne ne souhaite en arriver là. Ce n'est pas bon pour un pays de détruire sa propre agriculture. Il est évident que l'agriculture doit s'ouvrir et être concurrentielle ; bon nombre d'agriculteurs se considèrent comme des entrepreneurs et partagent ce point de vue. Mais le libre-échange à tout prix ne profite à personne. Le commerce n'est de toute façon jamais complètement « libre »: des obstacles techniques comme les normes ou les prescriptions relatives à la qualité demeurent – à juste titre. Nous voulons des produits sûrs et de qualité sur nos états.

Entretien: Nicole Tesar et Susanne Blank, corédactrices en chef.